



DOSSIER LE MONDE ASSOCIATIF

ACTEUR ESSENTIEL POUR SORTIR DE LA CRISE



Immercuriennes, Immercuriens,

Alors qu'un nouveau confinement a été instauré dans notre département, je suis heureux, à travers ce nouveau numéro de Liaisons, de vous offrir un petit moment d'évasion. En effet, nous sommes allés à la rencontre de nos associations pour prendre leur pouls, connaître leurs difficultés actuelles, les adaptations qu'elles proposent à leurs adhérents ou licenciés et la façon dont elles voient l'avenir. Depuis un peu plus d'un an maintenant, avec l'équipe municipale, nous sommes auprès des différentes associations pour les soutenir. Quand cette pandémie sera derrière nous, elles seront certainement les acteurs de demain et auront un grand rôle social à jouer pour nous permettre de retrouver une partie de notre vie d'avant. C'est dans ce sens que nous souhaitons les accompagner du mieux possible pour franchir ce cap délicat.

A partir du mois de mai, nous vous proposerons également des balades urbaines pour aller à votre rencontre. Plusieurs circuits, au sein de la commune sont balisés, et ils nous permettront de dialoguer avec vous, de connaître vos attentes, d'écouter vos doléances. Les élus seront à mes côtés pour répondre au mieux à vos questions et vous donner des réponses adaptées.

Comme toujours, le commerce est une de nos priorités. Consommer local et rendre visite à nos commerçants sont aujourd'hui des forces pour notre commune. Chaque semaine, chaque mois, de nouveaux commerçants s'installent à Saint-Laurent-Blangy et nous continuerons à aller à leur rencontre pour vous faire découvrir leur offre commerciale.

Enfin, quelques semaines après les décès de Michel Philippe, Jean-Marie Caron et André Lebrun, des hommes engagés dans les rencontres patriotiques, nous sommes partis à la rencontre de Bastien Ledieu, responsable des cimetières allemands, et présent lors des manifestations des 11 novembre et 8 mai.

Si la vaccination doit s'accélérer - c'est notre plus grand souhait - il convient dans l'attente, de continuer à respecter les gestes barrières et à nous protéger. Il y va de notre santé, de celle des autres avec le ferme espoir de voir dans quelques semaines des jours meilleurs qui permettront alors de nous retrouver pour des moments que l'on souhaite tous plus festifs.

Nicolas Desfachelle

Maire de Saint-Laurent-Blangy
Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras

2 • ÉDITO

RETOUR EN IMAGES

- 3-4 • Carnaval de la crèche
- Accueil de Loisirs de février
- Mise à l'honneur de M. Michel Letienne
- Vacances ludiques en médiathèque !
- Le garage des Cayoux

VIE IMMERCURIENNE

- 5 • Médiathèque : Vacances de printemps
- Expo à la médiathèque
- 6-7 • La journée internationale des Droits des femmes
- 8-9 • Le débat d'orientation budgétaire
- 10 • L'avenir de l'eau
- 11 • Accueil de loisirs du printemps
- La mutuelle pour tous
- 12 • Un poisonnier a rejoint le marché
- La résidence Simone Veil
- 13 • Concours Maisons et Balcons Fleuris
- 14-15 • Les balades urbaines
- 16 • Château d'eau
- Achat d'un vélo électrique
- 17 • Le vaccinodrome d'Artois Expo
- 24 h pour l'emploi

DOSSIER

- 18-22 • Le monde associatif - Acteur essentiel pour sortir de la crise

RENCONTRE

- 23 • La brasserie paysanne de l'Artois
- 24 • Bastien Ledieu
- 25 • Don du sang
- 26 • L'Olivier

INFORMATIONS

- 27 • Inscription liste électorale
- Nécrologie / Hommages
- 28 • Ensemble pour une ville propre

PERMANENCES



Nicolas Desfachelle,
Maire,
Vice Président de la
Communauté Urbaine d'Arras,
Président de l'Office du Tourisme
du Pays d'Artois

Vous reçoit sur
rendez-vous lors de ses permanences à l'Hôtel de Ville
chaque semaine.

Contact :
Madame PLOUVIEZ 03.21.50.14.00
maire@saint-laurent-blangy.fr

www.saint-laurent-blangy.fr

twitter
TWITTER@VILLES LB

facebook.com/slb62
facebook
J'AIME
Rendez-vous sur Facebook

Carnaval de la crèche

Le pyjama pour tous était la tenue exigée ce jeudi 18 février ! Au programme de cette journée, les enfants ont eu différents ateliers le matin (conte, activité peinture/gommettes et manipulation de confettis) et l'après-midi c'était goûter crêpes suivi d'une mini boum avec jeux de lumières et musique.



Accueil de Loisirs de février

Le programme était riche pour ces deux semaines d'animations au sein du centre de loisirs : challenge «Bob Ross», réalisation de dragons, girouettes, fresques, initiation gym en partenariat avec la SIG, visite d'une exposition à la médiathèque, atelier lecture au soleil, tir à l'arc à la base nautique, cabane dans le parc d'Immercourt, activités culinaires innovantes et originales à base de légumes, farine complète d'avoine, huile de coco, etc...! De quoi leur donner envie de revenir pour l'accueil de loisirs qui démarre le 26 avril.



Mise à l'honneur de M. Michel Letienne

Ce 16 mars, cet inspecteur de la jeunesse et récemment retraité était mis à l'honneur en présence du CDOS pour tout ce qu'il a fait au service du sport. Nous le félicitons pour cette belle carrière et lui souhaitons de s'épanouir dans cette nouvelle vie.



Les vacances créatives et ludiques de la médiathèque !

Durant les vacances de février, les animations ont repris au sein de la médiathèque. Lecture pour les tout-petits jusqu'à 3 ans et pour les 4-8 ans, ciné-vacances et atelier carte pop-up d'hiver... Tout un programme sur deux semaines !



Le garage des Cayoux s'est installé avenue Roger-Salengro



Depuis deux mois, avenue Roger-Salengro, Karim Duflos-Salmi, épaulé par son épouse Zahra, a ouvert le garage des Cayoux. Le couple s'est spécialisé dans la marque Porsche et en supercar. En plus de la mécanique et de la carrosserie, il travaillent également sur l'univers de la Porsche.

Le garage des Cayoux,
33 Avenue Roger-Salengro
(03/21/15/94/19). Ouvert du
lundi au vendredi de 9 h à 18 h,
le samedi de 9 h à 12 h.

MÉDIATHÈQUE DE SAINT-LAURENT-BLANGY

Vacances de printemps

Sur inscription, places limitées !

Mardi 27 avril	Mercredi 28 avril	Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril
Ciné-vacances 4-6 ans : 13h45, 14h55 et 16h 7 ans et + : 14h et 16h Bricolage BD 5-8 et 8-12 ans 14h à 15h15 15h30 à 16h45	Ciné-vacances 4-6 ans : 9h, 10h, 11h 7 ans et + : 9h15 et 11h15 Bricolage BD 8-12 ans 9h à 10h15 10h45 à 12h00 Eveil à la lecture 0-4 ans 9h - 9h45 - 10h30 - 11h15	Ciné-vacances 4-6 ans : 9h, 10h, 11h 7 ans et + : 9h15 et 11h15 Bricolage BD 8-12 ans 9h à 10h15 10h45 à 12h00	Ciné-vacances 4-6 ans : 9h et 11h 7 ans et + : 9h15 et 11h15 Bricolage BD 5-8 et 8-12 ans 9h à 10h15 10h45 à 12h00
Mardi 4 mai	Mercredi 5 mai	Jeudi 6 mai	Vendredi 7 mai
Eveil à la lecture 0-4 ans 14h30 - 15h15 - 16h Lectures & jeux 4-8 ans 14h30 - 15h15 - 16h Ciné-vacances 4-6 ans : 13h45 et 15h45 7 ans et + : 14h et 16h	Eveil à la lecture 0-4 ans 9h - 9h45 - 10h30 - 11h15 Lectures & jeux 4-8 ans 9h - 9h45 - 10h30 - 11h15 Ciné-vacances 4-6 ans : 9h et 11h 7 ans et + : 9h15 et 11h15	Eveil à la lecture 0-4 ans 9h - 9h45 - 10h30 - 11h15 Lectures & jeux 4-8 ans 9h - 9h45 - 10h30 - 11h15	Bricolage BD 5-8 ans et 8-12 ans 9h à 10h15 10h45 à 12h00

Animations hors temps d'ouverture !
Pas d'emprunts possible

Les enfants viennent seuls et masqués aux animations (sauf éveil à la lecture)



Pour vous inscrire et avoir plus d'infos : 03 21 15 30 90 ou mediatheque@saint-laurent-blangy.fr

MÉDIATHÈQUE JEAN-PAUL FLEURQUIN

EXPOSITION BANDE-DESSINÉE

DU
2 AVRIL AU 2 AOÛT
2021

Viens chercher ton livret-jeu
à la médiathèque !
A toi de jouer !



Mardi
9h-14h

Mercredi
14h-19h

Vendredi
14h-19h

Samedi
10h-12h
14h-17h30



Tout public
Aux horaires d'ouverture
de la médiathèque

La journée internationale des Droits des femmes

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, nous avons souhaité mettre à l'honneur ces femmes qui ont marqué l'histoire de la commune. Retrouvez le portrait de ces Immercuriennes dont l'engagement et le parcours inspirent.

Céline LECOUFFE

Née le 22 avril 1914 à LOUCHES, elle habitait au 79 rue Roger Salengro à Saint-Laurent-Blangy. Mère de 3 enfants, elle a hébergé et nourri de nombreux réfractaires du S.T.O (Service du travail obligatoire). Elle a également logé des Russes, évadés des camps de travail allemands.

Le domicile de Madame LECOUFFE a souvent été le lieu de réunions clandestines entre soldats. Elle a également donné assistance à des pilotes alliés. Elle a dû fuir après avoir été dénoncée, ce qui a entraîné un pillage complet de ses appartements.

Arrêtée à Paris, le 8 décembre 1943 sur dénonciation de la Gestapo, elle fut incarcérée à Fresnes, puis déportée le 27 juillet 1944 à RAVENSBRUCK. Envoyée un mois après à KOENISGBERB-SUR-ODER, un des Kommando très dur de terrassement, elle fait partie des rares survivantes de ce camp. 60 survivantes sur 500 femmes sont revenues de cet enfer.



Rentrée en France le 6 mai 1946, Céline LECOUFFE est décédée à la clinique de VILLE-D'AVRAY, le 18 mai 1946, d'une crise de phtisie galopante.

* Nous n'avons malheureusement pas retrouvé de photo de Céline LECOUFFE. La photo date de la libération de Saint-Laurent-Blangy en septembre 1944. N'hésitez pas à nous en transmettre une si vous en avez dans vos archives.

Marie-France MAUCOURANT

Née dans un petit village près de Bapaume, Marie-France MAUCOURANT devient institutrice en 1970 après l'obtention de son bac. Elle s'installe peu de temps après (1976) à Saint-Laurent-Blangy. Sollicitée par Jean-Pierre DELEURY, elle rentre au conseil municipal en 1989. D'abord comme conseillère municipale, puis comme adjointe aux sports pendant 13 ans. C'est également elle qui met en place une coopération décentralisée en novembre 1994 avec la ville de ROSSO au Sénégal.

Pour poursuivre cet engagement, elle crée avec d'autres amis, l'association AIRS (Amis Immercuriens de Rosso Sénégal) et en prend la Présidence. Une fonction qui lui procure notamment de grandes montées d'adrénaline quand il s'agit d'envoyer des conteneurs au Sénégal. Contactée durant ses vacances, elle nous dira avoir passé une grande partie de son séjour au téléphone pour faire acheminer des conteneurs à Dakar. Cette grande sportive est également médaillée de la jeunesse et des sports en 2007. Pour la petite histoire, c'est lors de cette cérémonie qu'elle expliquera à Jean-Pierre Deleury avoir tenté de devenir professeure de sport. Une fracture de la jambe au ski l'empêchera malheureusement de participer aux épreuves pratiques.



« Personnellement j'ai toujours été écoutée. Je n'ai jamais senti de différence de traitement, une quelconque discrimination parce que je suis une femme. Même au Sénégal, devant une assemblée exclusivement d'hommes je ne ressens pas de discrimination. J'ai peut-être eu de la chance durant mon parcours, mais ma condition de femme ne m'a jamais procuré de difficulté particulière. »

* Pour l'anecdote, elle précisera qu'au Sénégal il ne s'agit pas de la journée internationale des droits des femmes comme nous la connaissons en France mais de la quinzaine.

Annick GOSSELIN

Arrivée à Saint-Laurent-Blangy en 1971, elle intègre l'équipe municipale emmenée par Jean-Pierre DELEURY en 1983. Seule femme au bureau municipal pendant plusieurs années, elle sera adjointe aux fêtes, aux affaires culturelles et aux aînés. Elle devient également Présidente de l'Association de la Vie Immercurienne (AVI) qui regroupe toutes les personnes voulant donner de leur temps au bien-être de chacun.

En 2005, elle devient Présidente de la Maison de la Solidarité Immercurienne (MSI), lieu de réconfort, d'écoute, d'aide à la personne et de distribution alimentaire. C'est d'ailleurs ce qui l'a toujours motivée pendant toutes ces années : **aider les autres et placer l'humain d'abord.**

« Bien-sûr dans certains domaines les femmes sont plus représentées heureusement. Mais il reste quand même le conflit éternel entre les salaires hommes et femmes. Les femmes sont toujours



obligées d'être plus fortes pour prouver leur place au sein de la société. Pas de droit à l'erreur. C'est une mentalité qui reste encore très profonde. Se battre tout le temps (même dans la vie familiale). Le chemin est encore long ».

Mélanie RIOU DESURIER

Mélanie arrive à Saint-Laurent-Blangy à l'âge de 4 ans avec sa famille. Après une scolarité au sein de l'école LANGEVIN, elle passe ensuite par Arras, Béthune et Lille pour y faire des études en arts appliqués et arts graphiques. Elle obtient aussi une maîtrise en marketing et communication.

De retour à Saint-Laurent-Blangy en 1996, elle travaille avec ses parents au sein de l'entreprise familiale RIOU SOLUTIONS avec pour mission de commercialiser l'impression numérique. Elle dit sa chance d'avoir eu une grande autonomie dans son travail et de travailler aux côtés de parents qui n'ont jamais remis en question son statut de femme. Elle décide d'aller plus loin dans son investissement en rachetant la société familiale avec son mari en 2010. Aujourd'hui maman de 2 filles, elle dirige une équipe d'une trentaine de salariés. RIOU SOLUTIONS intervient dans les domaines de la communication tels que la conception, l'impression, le digital ou le merchandising.



« Nous avons la chance d'être dans un pays comme la France. Il y a malheureusement certains pays où la place de la femme n'est pas la même qu'en France. Mais il reste cependant des progrès à effectuer sur l'égalité de la compétence. A compétence égale, on dresse parfois un plafond de verre dans l'évolution de carrière des femmes. Ou on ne les considère pas capables d'effectuer telle ou telle tâche. Je n'ai pas le sentiment d'être féministe. J'ai eu la chance d'être élevée sans tenir compte de mon genre. Mais je me sens heurtée

aujourd'hui quand j'entends qu'une femme ne peut pas accéder à certains postes. J'ai d'ailleurs élevé mes filles comme deux individus sans les ramener à leur condition de fille ou de femme. Aujourd'hui elles ne se posent pas de questions par rapport à leur genre. Elles entreprennent ce qu'elles souhaitent. »

Pour l'anecdote, c'est Mélanie Riou qui a réalisé le tout premier logo de la ville de SLB.

Retrouvez toutes les informations concernant l'entreprise RIOU SOLUTIONS sur leur site internet : <https://www.riou.solutions/index.html>

Le débat d'orientation budgétaire

Il permet de définir le budget de la commune

Dans les communes de plus de trois mille cinq cents habitants, la tenue d'un débat contradictoire sur les orientations générales du budget est obligatoire. C'est ce document, préparatoire au vote du budget primitif, nécessaire à la définition des orientations stratégiques de l'exercice, qu'a présenté Fabrice Capron, l'adjoint aux finances, à ses collègues du conseil municipal.



Après un bref rappel du contexte national, notamment sur les éléments conjoncturels (taux de chômage, croissance, déficit public, dette publique ;...), et sur les principales mesures de la loi de finances 2021, notamment la poursuite de la suppression de la taxe d'habitation, Fabrice Capron a présenté un premier tableau de recettes de la commune, en marquant les évolutions sur les trois dernières années, 2018, 2019 et 2020. Une évolution positive des recettes, qui marque toujours l'attractivité de la commune, avec une stabilisation à envisager pour le futur, la commune ne touchant plus les impôts locaux, mais bénéficiant d'une compensation de l'État qui devrait intégrer l'éventuelle augmentation de population de la commune.

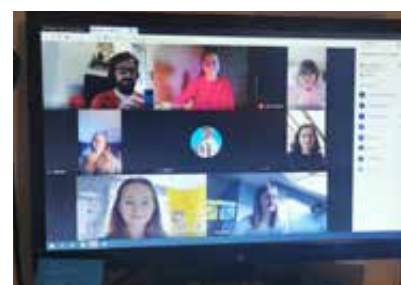
Le fonctionnement

Concernant les principales dépenses, les charges à caractère général ont connu une baisse importante. La commune cherche toujours à optimiser la dépense publique, tout en offrant les mêmes services et même plus, mais cette baisse est plutôt liée à la conséquence de la crise sanitaire, de nombreuses manifestations sportives, culturelles et conviviales ayant été annulées. Au travers de cette baisse globale des dépenses, *il faut noter aussi la capacité d'adaptation du personnel communal qui a eu à l'esprit de ne pas occasionner de rupture dans le service public.*



L'impact du Covid

Les impacts liés à la crise sanitaire ont occasionné **une perte nette pour la commune de 165 559 €**. Des dépenses en moins ont été actées (espaces verts, restauration, crèche...), alors que des dépenses en plus, liées à la crise (achats de produits, entretien...), ont coûté plus de 65 000 € à la commune. Il faut y ajouter des pertes de recettes (base nautique, crèche, école de musique...) pour plus de 234 000 €. Chacun a dû s'adapter en proposant des cours en visioconférence à l'école de musique, en développant le klik and collect à la médiathèque (9 000 livres empruntés), en renforçant l'accueil du centre de loisirs, en s'adaptant aux contraintes sanitaires à la garderie, à la cantine, à la crèche ou en développant les modes de transmission dématérialisés et en privilégiant les rendez-vous au sein des services administratifs.



Les investissements

Cela n'a pas empêché la commune de réaliser de nombreux travaux, en 2020, pour le cadre de vie des Immercuriens, pour la voirie, en collaboration avec la CUA, avec la réfection de la rue Foch, le positionnement de ralentisseurs rue Jean Jaurès ou encore la sécurisation des passages piétons. *La requalification de l'éclairage public se poursuit, tout comme l'entretien des bâtiments publics avec notamment l'aménagement pour les personnes à mobilité réduite de la salle Jean-Zay, du CAPS ou encore des services techniques.* Plus de 350 logements sont actuellement en cours de construction sur la commune, pendant que de grandes entreprises, comme Cérélia ou Eurametha, ont choisi Actiparc pour poursuivre leur développement.



La solidarité au cœur de nos politiques

Les activités sportives, la solidarité (accueil de deux services civiques pour lutter contre l'isolement des personnes), l'EHPAD, la médiathèque ou encore l'école de musique ont continué à tenir la barre malgré les conditions sanitaires délicates. « *Ce ne fut pas une année ordinaire, conclut Fabrice Capron sur ce bilan de 2020. Cette crise a remis en cause toutes nos évidences, nos certitudes, nécessitant une adaptation constante dans l'organisation de la collectivité. Elle fut, à cette occasion, un révélateur de nos facultés de changements, de notre conviction dans un service public fort, de la place que doit occuper la solidarité dans notre société.* »

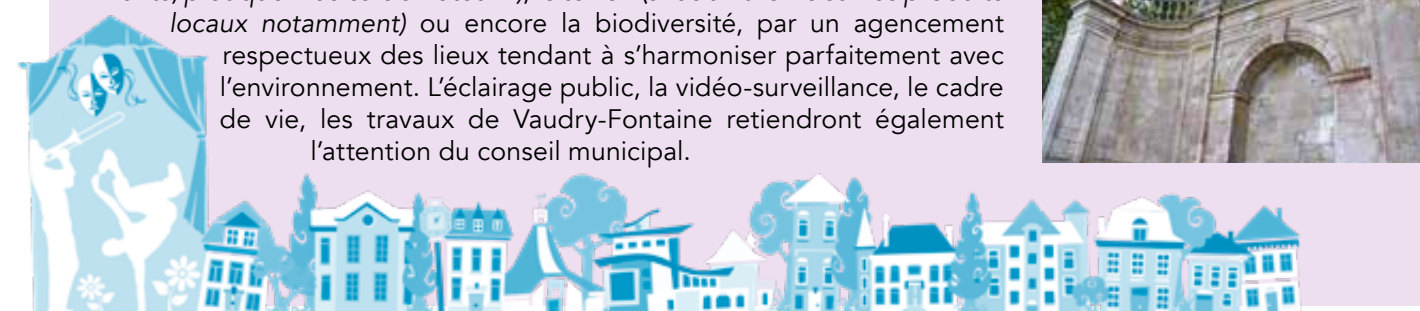


Perspectives

Pour 2021, la commune entend bien poursuivre sa maîtrise des dépenses. « *Cette maîtrise doit nous permettre de dégager une capacité d'autofinancement pour les investissements courants, nous laissant ainsi le « levier » de l'emprunt pour les opérations beaucoup plus conséquentes tenant à la valorisation de notre patrimoine et du niveau de services rendus à nos administrés.* » Pour ce qui relève de la fiscalité, une proposition de maintien des mêmes taux sera faite au conseil municipal. Un des grands changements que connaîtra la commune en 2021 concerne la base nautique. Au 1er mai de cette année, la commune ne sera plus gestionnaire du lieu, la charge en incombant à la CUA, propriétaire des lieux. Ce changement a pour conséquence de procéder au transfert de cinq collaborateurs vers la CUA. Ce changement va nécessiter de réorganiser et de repenser le fonctionnement du service des sports.



Concernant les investissements, un grand projet devrait sortir des cartons cette année avec la création d'un lieu multifonctionnel qui aurait pour vocation à accueillir sur un même site la culture (école de musique, arts vivants, pratique musicale amateur...), le terroir (avec un thème sur les produits locaux notamment) ou encore la biodiversité, par un agencement respectueux des lieux tendant à s'harmoniser parfaitement avec l'environnement. L'éclairage public, la vidéo-surveillance, le cadre de vie, les travaux de Vaudry-Fontaine retiendront également l'attention du conseil municipal.





Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau dans votre région!

Du 1er mars au 1er septembre 2021, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lance sa grande consultation du public dans le cadre de son projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2022-2027.

Le SDAGE : le plan de gestion durable de notre ressource en eau !

Cinq enjeux majeurs:

- Préserver et restaurer les fonctionnalités écologiques des milieux aquatiques et des zones humides
- Garantir l'approvisionnement en eau potable
- Réduire les inondations
- Protéger le milieu marin
- Mettre en œuvre des politiques publiques cohérentes

Tout au long du projet de consultation publique, l'Agence de l'eau Artois-Picardie prévoit des actions d'information et de prévention pour mieux comprendre et connaître les enjeux de l'eau. Restez informés !

Plus d'informations sur la consultation publique : www.agissonspourleau.fr

ACCUEIL DE LOISIRS

**Du lundi 26 avril
au vendredi 7 mai 2021**

École LANGEVIN - enfants de 3 à 14 ans

Thème : « Les animaux fantastiques »

INSCRIPTIONS :

Sur le portail famille à partir du 22 mars : www.saint-laurent-blangy.fr

Si pas d'accès à l'informatique : En mairie (tous les jours sauf le jeudi) à partir du 29 mars pour les Immercuriens et le 6 avril pour tous, en fonction des places disponibles.

Contact : education.jeunesse@saint-laurent-blangy.fr

HORAIRES :

Accueil échelonné :

Le matin de 9h à 9h30 et
l'après-midi de 13h30 à 13h45

Sortie échelonnée :

Le midi de 12h à 12h15 et le soir de 17h à 17h15

Garderie :

Le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h15 à 18h

TÉLÉPHONES :

Pour toute modification de réservation ou d'information

Avant le 22/04 en appelant le 03 21 50 93 34

Du 26/04 au 7/05 en appelant le 03 21 71 37 38

INFOS :

Cantine :

La réservation des repas est à effectuer en même temps que l'inscription à l'Accueil de loisirs ou la veille avant 9h, tout repas réservé et non décommandé sera facturé.
La facture sera envoyée début mai pour la semaine de d'avril et début juin pour la semaine de mai.
Les menus sont consultables sur le site de la Ville

Garderie :

Inscription en même temps que l'Accueil de loisirs.
La facture sera envoyée de la même façon que pour la cantine

Plannings d'activités :

Disponibles au plus tard dès le début de l'accueil

La Mutuelle Pour Tous

Votre Commune se mobilise pour votre santé.

Et vous donne la possibilité d'adhérer à une mutuelle pour tous.

La Commune n'est en aucun cas distributeur du contrat ni engagée financièrement.

Chaque habitant de la Commune choisit de souscrire ou non.

Si vous souhaitez faire un comparatif ou avoir davantage d'informations sur **la Mutuelle**

(garanties – tarifs – services)

Vous pouvez demander un RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL à domicile ou au bureau.

N'hésitez pas à contacter :

Votre Conseillère représentante de l'Association Mandarine :

Mme CAILLIEREZ Catherine :

06.86.65.53.32 – caconseils@outlook.com



**Association
Mandarine**

• 78 RUE JEAN LEBAS
59165 AUBERCHICOURT
09 75 20 55 51

• 4 RUE DU GENERAL BARBOT
62223 ST LAURENT BLANGY
03 21 73 10 75

• 5 RUE FAIDHERBE
62580 VIMY
03 21 73 10 75

Un poissonnier a rejoint le marché

Avec le confinement, nos habitudes de consommation ont changé encore un peu plus. Un grand nombre d'entre nous a décidé de privilégier les circuits courts, et de retrouver les valeurs de la proximité. Ces habitudes dureront-elles dans le temps ? Seul l'avenir nous le dira. Au sein du conseil municipal nous y croyons dur comme fer et souhaitons développer le marché hebdomadaire du vendredi matin pour apporter des services supplémentaires aux Immercuriens. Et c'est ainsi qu'il a accueilli depuis peu la poissonnerie Tiflo, et son magnifique étal, sur le parvis de la place de la mairie. Florent Lhomel, le poissonnier, tient également un magasin rue Paul-Doumer à Arras, et est également présent, place de la Vacquerie, à Arras, pour le marché du samedi. Ancien pêcheur, il vend désormais la pêche de son frère, qui possède un bateau dans le port de Boulogne-sur-Mer. Le marché comptait déjà un maraîcher, et un boucher. Voilà désormais un poissonnier. La volonté est de continuer à développer le marché avec d'autres commerçants, mais aussi en y incluant également, de manière ponctuelle, des animations. Si des commerçants sont d'ailleurs intéressés par une présence le vendredi, ils peuvent prendre contact auprès de la mairie de Saint-Laurent-Blangy. *"On le sait tous, dans le commerce, le monde attire le monde."*



Marché hebdomadaire le vendredi, parvis de la mairie. Le poissonnier et le boucher sont présents le matin. Le maraîcher, est lui disponible toute la journée.

Résidence Simone Veil

La Résidence Simone Veil située rue du Général Barbot est en cours de construction. Cette opération qualitative dont l'insertion paysagère est particulièrement réussie dispose de nombreux atouts. Elle sera composée de 84 logements gérés par le bailleur Norevie et répartis de la façon suivante :

Un béguinage – 29 logements

Il permettra aux seniors de continuer à vivre à leur domicile dans un environnement sécurisant et solidaire. Une salle de convivialité sera à disposition des locataires du béguinage pour y organiser des activités ou des événements familiaux. Une hôtesse qui ne réside pas dans la résidence sera présente chaque matin.

Pour pouvoir y accéder il faudra être âgé de 55 ans au moins ou présentant un handicap.

Les loyers iront de 350€ (charges non comprises) pour un T2 à 730€ (charges non comprises) pour un T3.

Une résidence Séniors : 49 logements

Ces appartements sont adaptés à une population senior souhaitant pérenniser son indépendance. Ils sont spacieux, bien agencés et adaptés à une diminution de l'autonomie. Ils offriront la possibilité de passer une retraite dans un cadre confortable, convivial et sécurisé.

Les loyers iront de 380€ pour un T2 à 620€ pour un T4.



6 logements en accession à la propriété

Ces 6 logements sont déjà tous vendus. Ils disposeront notamment d'une place de parking par logement.

Comme souvent pour ce type de logements en location, le coût des loyers varie en fonction des plafonds de ressources des locataires.

Pour s'y inscrire, il faut retirer un dossier de demande de logement en mairie, le compléter et ensuite celui-ci sera enregistré par les services de la ville.

Tous les dossiers seront ensuite examinés et soumis en commission d'Attribution des logements (procédure obligatoire dans le cadre du logement social).

Pour tout renseignement :

Mairie de Saint-Laurent-Blangy : Aurélie MACHAN - Service Habitat : 03.21.50.14.00

Concours des maisons et balcons fleuris : un plaisir pour Jean-Marie Bégyn

Depuis plus de dix ans maintenant, Jean-Marie Bégyn, qui habite rue de la Ternoise, participe au concours des maisons et balcons fleuris organisé chaque année par la municipalité. A deux reprises, en 2015 et en 2019, il a même été primé. « Je ne le fais pas pour la récompense, même si nous recevons toujours de belles porcelaines gravées à notre nom par la municipalité, mais uniquement par plaisir. » Jean-Marie, et sa compagne, Renée, aiment les fleurs avant tout. « Nous avons effectivement cette même passion. Moi, elle m'a été transmise par ma maman. Elle participait déjà, il y a très longtemps, au concours de la ville d'Arras. Il fallait toujours prendre soin des fleurs chez elle, surtout qu'elle avait de nombreuses espèces. » Cette année encore, Jean-Marie, qui a déjà planté de belles primevères devant son entrée, s'inscrit au concours. « Car cela fait vivre notre commune, et qu'il est toujours très agréable de voir des façades de maison ou des balcons décorés. Cela donne de la couleur. » Et si, comme Jean-Marie, vous donniez un peu de couleurs et de gaieté à vos façades et balcons par ces temps bien moroses ?



MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Tous ensemble, embellissons notre Ville!

Remplissez le bulletin ci-dessous pour participer au concours

NOM :

PRÉNOM :

N° : RUE : 62223 SAINT-LAURENT-BLANGY

E-MAIL : TEL :

Déclare accepter le règlement (disponible en Mairie) **et participer au concours dans la catégorie :**

- 1^{er} :** maisons avec jardin fleuri (moins de 30 m2)
- 2^e :** maisons avec jardin de plus de 30 m2
- 3^e :** façades fleuries (fenêtres et murs)
- 4^e :** balcons et terrasses des immeubles collectifs
- 5^e :** commerces, artisans et entreprises

Date et signature :

Bulletin à envoyer ou à déposer en Mairie au plus tard le 15 Mai 2021

L'inscription sera confirmée par un accusé de réception. Il faudra obligatoirement que celui-ci soit visible de l'extérieur pour le passage du jury prévu tout au long du mois de juin.

Pour les appartements préciser l'étage :

Les balades urbaines : à la rencontre des Immercuriens

Les réunions de quartier sont souvent l'occasion pour les élus d'aller à la rencontre de la population. A partir du 17 mai, la municipalité met en place un nouveau type de rencontres : les balades urbaines. A partir de circuits prédéfinis (voir ci-dessous), l'ensemble des élus du Conseil Municipal ira à la rencontre de la population. C'est une nouvelle façon d'aller à la rencontre des Immercuriens. Les élus déambuleront dans les rues, et feront plusieurs points d'arrêt sur chaque circuit pour répondre aux questions et aux demandes de la population. Pour cette première série de rencontres, quatre dates ont été choisies, les lundis 17 mai, 31 mai, 14 juin et le mercredi 30 juin. Ce sont des moments importants car outre le suivi des dossiers, rien ne remplace la présence sur le terrain. C'est un rendez-vous important entre la population et les élus.

Circuit 1

17 MAI
2021

- D** Départ :
Place des Rosati
- 1** Etape 1 :
Rue Walter Laurent
- 2** Etape 2 :
City Stade
- 3** Etape 3 :
Rue des Rosati
- A** Arrivée :
Place des Rosati



Circuit 2

31 MAI
2021

- D** Départ :
Place de la mairie
- 1** Etape 1 :
Place Mendès France
- 2** Etape 2 :
Résidence Thibaut
- A** Arrivée :
Espace Jean-Claude Desfachelle



Circuit 3

14 JUIN
2021

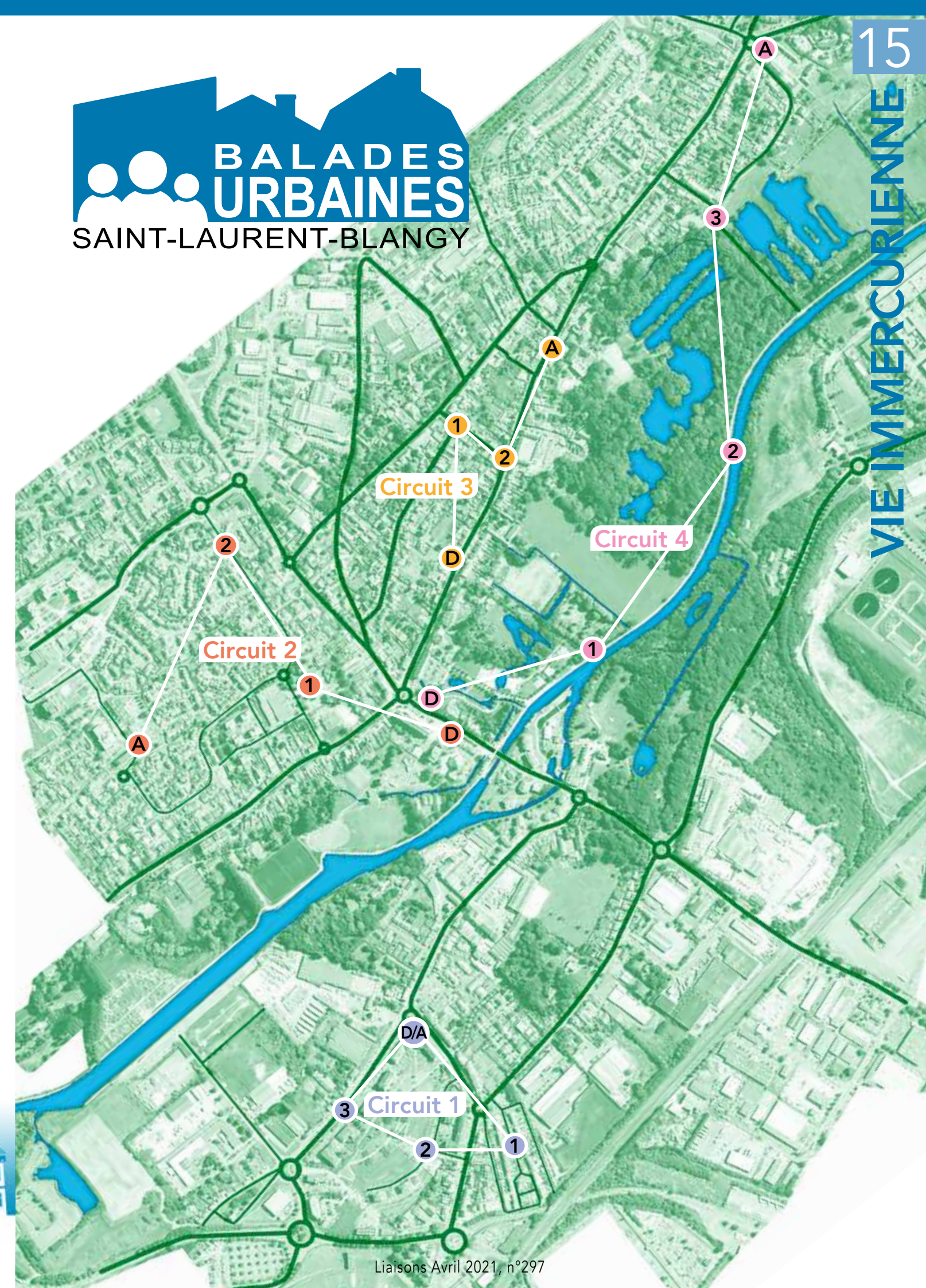
- D** Départ :
Impasse Foch
- 1** Etape 1 :
Jean Jaurès
- 2** Etape 2 :
Ecole Lenglet
- A** Arrivée :
Place Victor Hugo



Circuit 4

30 JUIN
2021

- D** Départ :
Parc Jean-Pierre Deleury
- 1** Etape 1 :
Chemin de Halage
- 2** Etape 2 :
Parc d'Immercourt
- 3** Etape 3 :
Rue JJ. Rousseau
- A** Arrivée :
Ferme d'Hervin



Château d'eau



Vous avez probablement pu apercevoir ces derniers jours la mise en place d'un échafaudage autour du château d'eau de la commune. En effet ce réservoir de 1.500 m3 va subir à partir de mi-avril des travaux de réfection : réalisation de l'étanchéité intérieure et extérieure des cuves, remise en état du génie civil, mise aux normes des équipements sécuritaires (garde-corps, trappes ...) et remise à neuf des équipements hydrauliques. Menés par la Communauté urbaine d'Arras (CUA), ces travaux d'un montant total de 1,12 millions d'euros devraient se terminer d'ici la fin d'année. Le château d'eau se trouvant sur un axe passant, la CUA a fait le choix d'habiller le château d'eau avec une fresque pour valoriser l'image du territoire.



Subvention à l'achat d'un vélo électrique

Vous habitez la Communauté Urbaine d'Arras et vous souhaitez acheter un vélo à assistance électrique ?

La Communauté Urbaine d'Arras participe à l'achat de votre vélo chez un commerçant du territoire, à hauteur de 30 % du montant TTC plafonné à 300 €

Pour faire votre demande, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cua-aide-velo-elec>

Les demandeurs dans l'incapacité de procéder par voie dématérialisée sont invités à prendre rendez-vous au 03 21 21 87 73 ou à l'adresse courriel dédiée grandarrasentete@cu-arras.org.

HABITANT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS,
VOUS SOUHAITEZ ACHETER
UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ?



NOUS PARTICIPONS À L'ACHAT DE VOTRE VÉLO
CHEZ UN COMMERÇANT DU TERRITOIRE.
À HAUTEUR DE 30 % DU MONTANT TTC PLAFONNÉ À 300 €.

Pour faire votre demande, remplissez le formulaire en ligne sur
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/cua-aide-velo-elec>

Vous ne pouvez réaliser la démarche en ligne,
contactez-nous au 03 21 21 87 73
ou à grandarrasentete@cu-arras.org



**GRAND ARRAS
T.E.T.E.**
TERRITOIRE EXEMPLAIRE DE
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le vaccinodrome d'Artois Expo



Artois Expo, situé dans notre commune, a accueilli en mars un vaccinodrome. Sur les trois premiers week-end (13 et 14, 20, 21, 27, 28 mars), se sont plus de cinq mille personnes qui ont pu se faire administrer la première dose du vaccin permettant de lutter contre la COVID 19. Toutes ces personnes recevront leur deuxième dose quatre semaines plus tard. De nombreux Immercuriens ont pu d'ailleurs bénéficier des vaccins, et d'autres rendez-vous devraient suivre dans les semaines et les mois qui viennent sur notre territoire.

+ de 5000 personnes vaccinées : derrière ces chiffres des visages



Crédit photo : Communauté Urbaine d'Arras / photographe : Valérie Laforge



Le monde associatif, Acteur essentiel pour sortir de la crise

Depuis le début du premier confinement, le 17 mars 2020, les élus, autour de Nicolas Desfachelle, sont très sensibles au suivi des associations immercuriennes. Elles seront les fers de lance et les moteurs de l'après-pandémie, et convient donc, malgré les difficultés rencontrées, d'être à leurs côtés dans ces moments difficiles. M. le Maire a demandé à ses adjoints et adjointes, Mesdames Martel et Goubé, et Monsieur Lourme, en charge de ce dossier, d'être vigilant. Il y a de la frustration bien sûr. Celles de ne pas pouvoir poursuivre les activités, mais aussi de ne pas pouvoir voir les adhérents. Pourtant, de nombreuses associations tentent de garder du lien, mais c'est difficile. Certains ont essayé la vidéo, mais rien ne remplace le contact. » On note donc tout de même pour certaines associations une perte d'adhérents. « Il faut en être conscient, et nous devons être présents à leurs côtés quand nous serons sortis de cette situation. » L'idée d'un rendez-vous citoyen, en septembre prochain, à la rentrée, avec toutes les associations, est une idée qui sera creusée par les élus. « Certains font tout de même des projections et pensent déjà à 2022, car ils auront des rendez-vous. La municipalité fera tout, pour poursuivre et entretenir le lien social que nous apportent toutes ces associations. » Globalement, les élus sentent une certaine morosité, et cherchent, avec les associations, et en fonction de ce qui est autorisé ou non, des solutions pour reprendre un peu d'activités.

Francis Picard Black Horse Country

« Pour le moment, nous sommes à l'arrêt. Comme les cours n'ont pas repris, les adhésions du début de saison n'ont pas été prises en compte. Les chèques n'ont donc pas été encaissés et seront rendus aux personnes concernées. Nous avons perdu deux ou trois adhérents, et je reste en contact avec eux sur les réseaux sociaux et grâce au mail de l'association. Pour le moment, nous ne pouvons rien proposer car les salles sont fermées. J'espère juste que cette situation se débloque pour pouvoir redanser à nouveau, et surtout retrouver physiquement l'intégralité de nos adhérents. »



Jean-Paul Bérenger Judo-club Immercurien

« Cette année, nous avons perdu 35% de licenciés, soit un tiers de nos effectifs. Nous allons devoir rembourser une partie des cotisations annuelles en fonction d'une reprise, ou pas, en fin d'année sportive. Tous les licenciés, surtout les plus jeunes, sont très demandeurs d'une reprise. Les bénévoles sont moins motivés, car nous ne nous voyons plus. Je reste en contact avec les membres du club, via le Facebook de l'association, en partageant les informations de la Fédération et du comité du Pas-de-calais, en postant mes vidéos ou celles d'autres professeurs de judo. J'envoie aussi quelques mails. Depuis le mercredi 10 mars, nous nous retrouvons en extérieur pour des activités physiques et une reprise de contact nécessaire avec les licenciés. Au programme, marches, courses, assouplissement, étirements, mouvements spécifiques du judo... »



Philippe Plomb Étoile Sportive de Saint-Laurent-Blangy – Feuchy

« Depuis le premier confinement, nous avons dû annuler toutes les manifestations programmées, à savoir le tournoi international U15 à Pâques 2020, le tournoi école de foot en juin et le tournoi seniors. Il faut ajouter bien sûr les annulations des lotos et autres repas prévus. Tout cela n'est pas anodin pour nous en terme de recettes, mais grâce à une gestion rigoureuse et aux aides de l'État, nous nous en sortons financièrement.

Par contre, c'est plutôt compliqué humainement avec des relations sociales dégradées. Heureusement, nous avons pu maintenir à minima un voire deux entraînements par semaine pour les jeunes. Mais avec le confinement du samedi et dimanche, cela devient désormais impossible pour les lycéens et les adultes. La saison sportive est probablement terminée, et il reste l'espoir d'organiser des tournois en juin, peut-être pour notre école de foot.

Nous commençons la préparation de la saison prochaine avec la volonté de faire un geste significatif pour nos adhérents sur le coût des cotisations. J'espère que notre fédération en fera de même sur le coût des licences ! Il faut absolument que nous ramenions au club la centaine de gamins qui ne sont pas revenus en début de saison. Enfin ma plus grande crainte serait de perdre des bénévoles, car, entre la crainte de la maladie et d'autres habitudes prises, j'ai peur de perdre ce qui a toujours fait la force de notre association, des dirigeants dévoués. Nous avons hâte de reprendre une vie associative normale et j'espère que les manques dus au Covid feront prendre conscience à chacun de la chance d'évoluer dans notre club. »



Gérard Catoire Tennis de table Immercurien

« Nous avons repris l'activité vers le 17 Août 2020. Mais dès la fin octobre, les salles ont été fermées à nouveau, pour rouvrir le 15 décembre pour les mineurs. Depuis le 15 janvier, la salle Jean-Zay est désormais fermée pour tout le monde, et il est donc impossible de poursuivre notre activité. Nos deux entraîneurs sont en chômage partiel, et malgré la timide reprise de septembre, nous avons perdu 30% de nos effectifs. Financièrement, nous tenons le coup, mais nous ne pouvons rien prévoir de concret pour nos adhérents, car notre discipline se pratique uniquement en salle. La saison sportive est perdue, après seulement trois journées de championnat. Nous conseillons aux joueurs de s'entretenir physiquement, mais nous n'attendons qu'une chose : la réouverture des salles et la reprise des entraînements pour tous. »



Bernard Tournant Arpège

« L'association Arpège, comme tout ce qui concerne la culture, le théâtre, le cinéma, le monde du spectacle, au sens large du terme, est touchée de plein fouet par la pandémie.

Depuis plus d'un an maintenant, les musiciens, dont la moyenne d'âge est de 23 ans faut-il le rappeler, sont privés de leur passion au même titre que les choristes de l'ensemble vocal. Le temps commence à éroder l'enthousiasme de chacun et il sera difficile de maintenir un climat optimiste pour les mois à venir si la situation perdurait. La musique est basée sur la cohésion, l'esprit de groupe



et la valeur essentielle du bien vivre ensemble. Les répétitions musicales sont le point d'ancrage et le moyen de travailler les répertoires et l'interprétation des œuvres pour nos concerts. Chacun peut répéter chez soi mais rien ne remplace les rendez-vous hebdomadaires. Jouer pour les murs de sa chambre n'apporte aucun plaisir à un interprète.

Notre situation financière reste équilibrée grâce à l'aide de la municipalité qui a souhaité maintenir le versement des subventions aux associations. Cela nous permettra de mettre le pied à l'étrier au moment de la reprise venue. Aucune défection ou départ de sociétaire n'est à constater pour l'instant fort heureusement.

Je reste en contact avec les membres du Conseil d'Administration pour la gestion administrative d'Arpège et des affaires courantes. Les visioconférences permettent heureusement d'éviter l'isolement et les fastidieux appels téléphoniques ou messages par courriel pour les décisions importantes. A ce titre, je reste également en relation avec la municipalité car, nous ébauchons le contenu, les aspects techniques et les possibilités d'animations pour les 130 ans d'Arpège en 2022. J'adresse des messages aux musiciens et choristes afin de les tenir avisés des derniers événements et informations diverses relatives à l'association.

Afin de donner aux musiciens l'occasion de continuer à jouer en groupe nous avons réalisé une vidéo dans laquelle musiciens, choristes, le Maire, adjoints et membres du personnel ont accepté de collaborer pour remercier le personnel soignant mis à rude épreuve. « Le Slam Cup », paroles et musique, a rencontré un vif succès. Cette initiative avait été précédée par l'interprétation de « Street Tango » d'Astor Piazzola.

Nous avons cherché à respecter les règles sanitaires établies pour pouvoir répéter dans l'auditorium. Après avoir établi une « jauge » de 29 musiciens sur 65 en répétition, nous avons trouvé un compromis avec la municipalité pour passer cette dernière à 45 musiciens. Cela a été rendu possible grâce aux services techniques de la ville qui ont mis en place des cloisons transparentes pour isoler entre eux les musiciens. Malheureusement, les conditions de rassemblement se sont durcies et depuis cet aménagement les locaux restent vides... Débauche d'énergie et dépenses inutiles telles sont aujourd'hui les conséquences de la Covid19. Le monde musical se languit d'être délaissé et pleure les moments de séparation que nous vivons »

● Annick Tournois

Le Fil S'en Mêle

« Pour l'instant, notre association est totalement à l'arrêt, faute de salle disponible. Aucune activité n'est proposée, hormis le fait que je prends des nouvelles des adhérentes de l'association. »



● Séverine Delplace

Les Folie's Immercuriennes

« En temps normal, chaque semaine, en soirée et le mercredi après-midi, l'association propose douze cours de danse encadrés par des animatrices bénévoles, permettant d'accueillir au total plus de deux cent trente adhérents. Les cours de danse se déroulent en intérieur, au sous-sol de la maison du temps libre. A la rentrée du mois de septembre au vu des réglementations sanitaires, l'équipe a réfléchi à un protocole sanitaire adapté, mais assez strict, afin de permettre la reprise et la continuité des cours de danse. La durée des cours a également été adaptée afin de permettre la désinfection de la salle entre chaque cours, tout en limitant les croisements d'adhérents. La reprise a été de courte durée, puisque rapidement la mise en place du couvre-feu a empêché le maintien des cours de danse le soir et ensuite la pratique du sport en intérieur a été interdite.

Nous avons réfléchi à des alternatives permettant la continuité des cours, mais la spécificité, à la fois du public accueilli (enfants à partir de 5 ans jusqu'à l'âge adulte, 25 adhérents par cours), et de la pratique (pratique de la danse en visio très difficile à mettre en place), n'a pas permis de continuer notre activité.

Aujourd'hui l'association est fermée en attendant une reprise éventuelle, au moins des cours de danse avant la fin de notre activité en juin, car nous avons bien conscience que la réalisation de notre gala de danse annuelle, déjà annulé en 2020, n'aura pas lieu en 2021. »



● Monsieur Bruneau

Amicale Laïque Langevin – section remise en forme

« Pour la saison 2021-2022, notre section a perdu 30 % de ses adhérents. Cette situation ne permet pas d'assurer un autofinancement sur les dix mois de l'année qui couvrent une session complète. Il a fallu en effet souscrire notre affiliation à notre fédération, régler nos licences collectives, indemniser notre coach.

Pour la saison prochaine, il faudra faire des gestes financiers envers nos adhérents, ce qui risque de plomber le financier de notre association. Hormis le plan comptable, il ne nous a pas paru judicieux de renouveler nos cours en visioconférence, ceux-ci n'étant utilisés que par un nombre restreint de nos pratiquants. De plus, dans ce contexte compliqué, il nous semble difficile d'annoncer des reprises d'activités en plein air, dès lors que les rassemblements de plus de six personnes sont proscrits. Nous mettons nos espoirs sur une reprise en septembre. A ce titre, les pages de notre magazine Liaisons feront l'écho de nos associations locales. »



● Nicolas Kusmirek

Association d'Animations Scientifiques

« L'association est confinée, les locaux étant fermés au public depuis le 29 octobre dernier. Néanmoins, nous avons su faire face et aller de l'avant. Dès mars 2020, nous avons mobilisé l'ensemble des forces vives autour d'actions en visioconférence, afin de garder un lien fort avec nos adhérents. Nous avons pu ouvrir entre mai et octobre. Après notre assemblée générale, nous avons inauguré l'Espace Jean-Claude Desfachelle... mais le lendemain, tout était fermé.

Nous avons gardé notre noyau dur, mais nous avons perdu la proximité avec les habitants du quartier et les jeunes. Nous ne comprenons pas pourquoi les cyberbases, qui sont censés répondre à la demande forte de la réduction de la fracture numérique, n'ont pas été mobilisés par l'État. Nous avons perdu plus de 30 % de nos adhérents, mais surtout 90 % de nos utilisateurs occasionnels, sans compter ceux qui participent à nos animations ponctuelles comme les nuits des étoiles.

Financièrement, la ville nous soutient à 200 % en tant qu'association employeuse et par la convention qui nous lie pour la gestion de la cyberbase. Rien ne serait possible sans la ville, car nous avons dû investir par exemple plus de 2 000 € dans des moyens de protection et de distanciation et mettre en place un protocole adapté de plus de vingt pages.

Nous avons tout de même investi dans une imprimante 3D, et conforté notre matériel multimédia et photo. Les différentes actions sont reportées dès que la situation le permettra.

Par chance, nous utilisons les nouvelles technologies, cela nous a permis de mettre en place des activités en visioconférence, grâce notamment à l'acquisition de licences pro du logiciel Zoom. Chaque adhérent se voit proposer plusieurs activités chaque mois à distance. Il y a aussi des ateliers personnalisés en informatique à distance. Nous avons proposé aussi des sorties photo en restant dans la commune. Le club astronomie est très actif, les membres du groupe scientifique d'Arras se sont même joints à nos animations en distanciel. Nous appelons aussi ceux qui ne sont pas en atelier visio pour prendre de leurs nouvelles.

Nous en avons profité pour retravailler notre projet associatif, notre fonctionnement et le renouvellement de notre matériel informatique dans le cadre du plan de relance où l'État et la ville sont parties prenantes. L'arrivée du PASS Numérique, en lien avec la CUA, va nous donner une bouffée d'oxygène dans les semaines et les mois à venir.



● Annick Gosselin

Maison de la Solidarité Immercurienne et des Resto du Coeur

« Pour nous, la situation est différente, puisque nous n'avons pas arrêté depuis un an dans la distribution alimentaire, tout en gardant notre organisation. On reste de toute façon à la disposition des personnes qui ont besoin de nous. On est à leur écoute, et il ne faut qu'ils hésitent à contacter la MSI si besoin (03/2150/79/58). Avec bien sûr le respect des gestes barrières et en toute sécurité »

Arlette Barbet Karaté club Immercurien

« C'est très compliqué pour nous, puisque nous ne pouvons pas disposer de la salle. Cependant, nous avons eu la chance, grâce à la municipalité, de pouvoir utiliser le préau de la base nautique, le samedi matin, pour nous retrouver et pratiquer un peu. Malheureusement, avec le confinement du week-end, nous sommes là à l'arrêt, en attendant de pouvoir reprendre dès que possible. Nous attendons aussi désormais les beaux jours pour pouvoir renouveler, comme ce fut le cas en mai – juin dernier, la pratique en extérieur, dans un espace que nous avait proposé la mairie. Nous avons déjà fait un effort cette année sur les cotisations, et je pense qu'il faudra renouveler l'opération l'an prochain pour fidéliser nos adhérents, mais aussi pour fédérer de nouvelles personnes qui souhaiteraient nous rejoindre. »



Philippe Martel VTT Immercurien

« Nous n'avons pas arrêté de pratiquer, tout en respectant les gestes barrières et la sécurité. Le dimanche, nous proposons par exemple trois départs à 8 h 30, à 8 h 45 et 9 h pour des groupes de six personnes. La bonne nouvelle est que tous les licenciés ont gardé leur envie, et que nous sommes aujourd'hui une bonne trentaine de licenciés à poursuivre l'activité. Ce n'est pas facile, nous sommes tous dans le même bateau, mais on a la chance de pouvoir encore rouler. »



Françoise Parisseaux Club de scrabble

« Nous sommes totalement à l'arrêt puisque nous ne pouvons plus accéder à la salle. On garde quelques contacts à droite et à gauche, mais il n'y a malheureusement plus de vie associative pour nous. On attend désormais avec impatience un signal pour reprendre nos activités. »



Jean-Luc Letho-Duclos Cercle d'études et de recherches immercurien

« Nous ne sommes plus que deux actuellement dans l'association, et mon trésorier risque de partir bientôt sous d'autres cieux. On travaille encore avec Géry pour les films, mais aussi en collaboration avec l'AAS. J'ai des projets de petits livres, mais je mène aussi clairement une réflexion sur l'avenir de l'association, car tout seul cela risque d'être compliqué. Nous devons sortir un film historique l'an dernier, et nous espérons pouvoir le faire cette année. Si des personnes motivées, actives, intéressées avec des projets veulent nous rejoindre, ils seront les bienvenus. Mais la situation n'est pas idéale avec le COVID. »



Retrouvez la liste des associations Immercuriennes en téléchargement sur SAINT-LAURENT-BLANGY.FR
Onglet PRATIQUE - Rubrique SPORT, LOISIRS ET CULTURE

La Brasserie paysanne de l'Artois

Brasseur depuis 2014, puis agriculteur - brasseur depuis 2016, Mathieu Glorian et sa brasserie paysanne de l'Artois produisent leur bière à partir de leur propre orge, ce que ne font qu'une dizaine de domaines brassicoles en France. Et ce passionné a désormais d'autres idées en tête.

Comment a débuté cette belle aventure autour de la bière ?

Il y a une bonne dizaine d'années maintenant, j'ai rencontré François Théry, agriculteur dans la commune. Il voulait prendre petit à petit du recul et nous avons trouvé un terrain d'entente pour un passage de relais sur la durée. Ce fut pour moi un déclic, un coup de foudre. Il fallait ensuite savoir ce que j'allais faire dans la ferme. L'idée d'un produit transformé a fait son chemin. Et pourquoi pas de la bière ? Je me suis renseigné, pris des contacts, avant de me lancer dans l'aventure.

Quel a été votre parcours au préalable ?

Après des études d'ingénieur en agriculture à Lille, je suis arrivé sur Saint-Laurent-Blangy, et plus particulièrement à la confédération paysanne, comme animateur syndical. J'y suis resté jusqu'en 2013, et j'ai eu le temps de nourrir mon projet.

Comment a débuté votre activité ?

Fin 2013, j'ai construit un local attenant à la ferme pour y installer les cuves notamment. En septembre 2014, je sortais ma première bière. Pendant deux ans, avec le soutien d'une couveuse d'activités, j'ai pu lancer ma brasserie. En 2016, je suis devenu agriculteur - brasseur, ce qui a changé beaucoup de choses pour moi. Je transforme moi-même l'orge que je produis en malt. C'est une agriculture bio, sans pesticide, sans engrais.

Combien produisez-vous et quelle est votre gamme de produits ?

Je produis quatre cent quatre-vingts hectolitres par an, soit quatre-vingts mille bouteilles. J'ai une gamme de neuf produits, avec six blondes, deux ambrées et une brune. Je veux faire ici de la bière comme on fait ailleurs du vin. D'ailleurs mes bières ont des noms du terroir. Comme l'Épinette, qui est le nom d'une des parcelles de la ferme ou la Boyaux Rouch' pour le surnom donné aux habitants du Pas-de-Calais ou encore la Pays d'Artois qui rappelle les magnifiques façades des places d'Arras.

Avez-vous d'autres projets ?

Oui, celui d'un agrandissement d'abord, notamment pour l'accueil du public, puisque j'ouvre la brasserie chaque vendredi de 17 h à 19 h pour des visites et des ventes. Je montre ainsi ce que je fais au quotidien. J'envisage aussi de créer une houblonnière pour montrer aux visiteurs le cycle de production, où comment on part de l'orge pour arriver à la bière. Et pourquoi pas y associer un éveil pédagogique sur la ferme pour les enfants pendant que les parents visitent.



Vous êtes Immercurien. Quel regard portez-vous sur la commune ?

J'ai connu la ville en 2006 quand je travaillais à la confédération paysanne. J'y suis installé désormais depuis deux ans et demi. C'est une superbe commune, une ville dynamique avec tous les avantages de la ville à la campagne, avec notamment ces superbes parcs et cette proximité de l'eau. Mes enfants sont intégrés dans la vie communale puisqu'ils fréquentent l'école de musique, le club de football. Je suis un néo-Immercurien comblé. D'ailleurs, quand nous le pourrons, j'aimerais bien relancer la fête des voisins dans mon quartier pour faire un peu plus connaissance avec toutes les personnes qui nous entourent.

Mathieu Glorian est domicilié à Saint-Laurent-Blangy et son activité se situe à la Brasserie paysanne de l'Artois, 5 ter rue de Roeux à Gavrelle (03/21/48/31/98 ou www.bierepaysanne.fr). Visite possible chaque vendredi soir de 17 h à 19 h.

Bastien Ledieu cultive le devoir de mémoire

Il est toujours présent aux cérémonies patriotiques de la commune pour représenter l'Allemagne. Rencontre avec Bastien Ledieu, chef de secteur du SESMA, le service d'entretien des sépultures militaires allemandes.

Monsieur Ledieu, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis donc Bastien Ledieu, chef de secteur du SESMA, responsable des soixante-deux cimetières allemands des Hauts-de-France, à savoir les départements du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise. Je suis responsable des trois dépôts de Neuville-Saint-Vaast, Pérenchies et Chaulnes et manage dans ces dépôts les chefs d'équipe.

Justement, en quoi concernent les travaux dans les cimetières allemands ?

Nous nous occupons des cimetières de la première guerre mondiale, de 1914 à 1918 pour une surface totale d'environ 70 hectares. Nous entretenons les bâtiments, les parkings, les tombes et avec bien sûr une grande partie de tontes des pelouses. C'est une association qui gère tout cela grâce aux dons, tout en sachant que l'État allemand nous aide de plus en plus. Nous sommes aussi au service de la population, allemande notamment, qui peut déposer une commande et nous demander par exemple de déposer des fleurs ou une bougie devant telle ou telle tombe.

Parlez nous plus précisément du cimetière allemand de Saint-Laurent-Blangy.

C'est le deuxième plus grand cimetière allemand de France derrière celui de Neuville-Saint-Vaast. Sa particularité réside entre ces deux étages, avec au milieu un très grand ossuaire. Le haut du cimetière est dans un sous-bois, ce qui nécessite moins d'entretien, et la nature fait son chemin. C'est un cimetière très visité, qui entre souvent dans les visites des tours-opérateurs qui proposent des circuits dans la région avec Neuville, Vimy ou encore Lorette notamment. Nous allons bientôt y repeindre toutes les tombes, et nous venons de sécuriser l'arrière du cimetière, près de la voie ferrée, en procédant à de l'élagage et de l'abattage.



Le cimetière allemand en chiffres

2,3.

La surface totale du cimetière, soit un peu plus de trois terrains de football.

31939.

Le nombre de soldats allemands enterrés à Saint-Laurent-Blangy

127.

Le nombre d'arbres plantés dans le cimetière

2 200.

Le nombre de croix, qui vont bientôt connaître un petit lifting

96.

Le nombre de dalles en bétons

19.

Le nombre de stèles juives



DON DE SANG > RESERVES FRAGILES



**JE ~~DONNERAI~~ DEMAIN
DÈS MAINTENANT**




**PARTAGEZ
VOTRE POUVOIR,
DONNEZ
VOTRE SANG !**



Don de sang SAINT LAURENT BLANGY

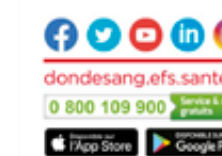
Maison du Temps Libre

**Mercredi 7 avril
de 15h à 19h**

Prenez rendez-vous !

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité

mon-rdv-donesang.efs.sante.fr



Départements confinés et couvre-feu à 19:00 :

Vous êtes autorisé.e.s à vous déplacer pour DONNER VOTRE SANG.

Au motif de « l'assistance aux personnes vulnérables » sur l'attestation dérogatoire. Restez mobilisés !



À « L'Olivier », Charlotte et Nicolas vous attendent

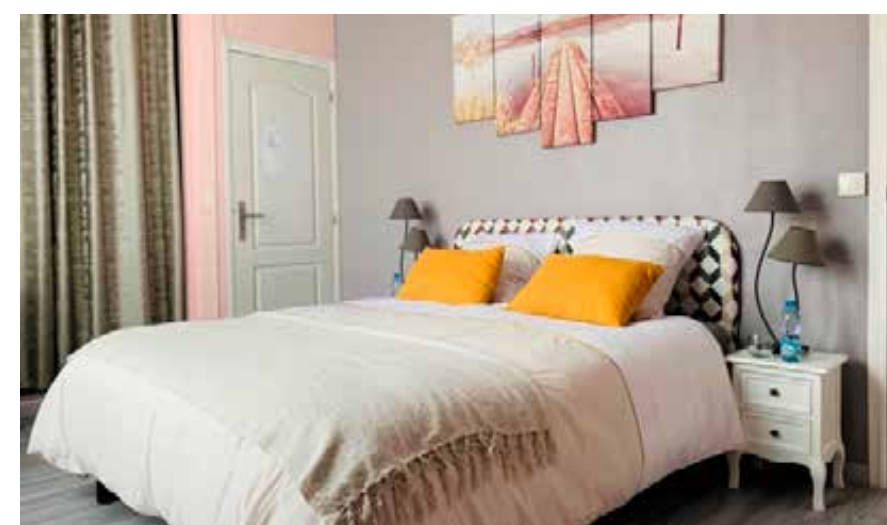
Au 1 de la rue Jean Jaurès trône une très jolie demeure. C'est celle de Charlotte Roger et Nicolas Caron, acquise il y a un peu de moins de deux ans, au retour d'un tour du monde d'une année où les deux Immercuriens ont volé de chambres d'hôtes en hôtel, jusqu'au logement chez l'habitant.

« On cherchait à acheter une maison, explique Charlotte. On a trouvé cette maison, qui nous permettait de mettre en place une activité de chambres d'hôtes pour laquelle nous avions déjà réfléchi. Mes parents avaient des gîtes du côté de Maroeuil,



la pandémie actuelle. Mais on espère bien une relance dans les semaines et les mois qui viennent. » Le lieu est en tout cas magnifique, et Charlotte et Nicolas ont des projets pour développer cette activité. « On réfléchit effectivement sur des pistes de développement. A quelques encablures d'Arras, ces chambres d'hôtes, à Saint-Laurent-Blangy, bénéficient d'un bel emplacement. »

1, rue Jean Jaurès,
tel 06 06 89 95 50.
Tarifs de 80 à 90 €,
petit déjeuner compris.
Wifi et garage à disposition.



et je ne partais pas en terrain inconnu », poursuit celle qui a vécu trois ans à la Réunion et pour qui les voyages sont l'ADN de la famille. Avec ces deux chambres d'hôtes, Nicolas voulait lui retrouver l'esprit du voyage. « Avec le goût du partage, l'envie de créer du lien, d'avoir une vraie relation avec ceux que l'on accueille. »

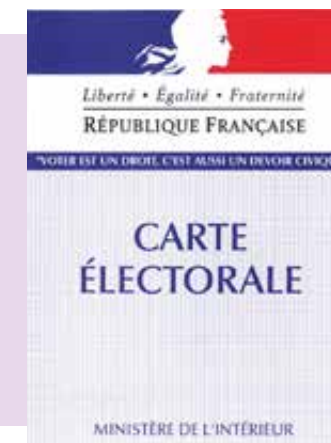
Les retours de ceux qui font escale à Saint-Laurent-Blangy sont plus que satisfaisants, puisque les notes approchent souvent la perfection. « On accorde beaucoup d'importance à la propreté, à l'accueil, puisque ceux que nous accueillons sont

totalement indépendants, avec leur propre entrée, la possibilité d'accéder au garage, au jardin, à la terrasse. Nous travaillons avec des produits locaux pour l'hygiène ou encore le petit déjeuner. Et puis, nous aimons aussi partager des moments avec ceux que nous recevons. » Les prix sont aussi très attractifs. « Ce n'est pas le plus important pour nous. On veut faire de la proximité, partager notre plaisir. On a fait ici de belles rencontres. » Avec des professionnels notamment qui préfèrent ce type de structure plutôt que l'hôtel, mais aussi des touristes. « C'est plus difficile actuellement de ce côté-là avec

Inscription liste électorale

Vous avez déménagé et avez changé d'adresse sur la commune OU vous venez d'emménager sur la commune, pour recevoir votre nouvelle carte électorale, n'oubliez pas d'actualiser votre situation sur www.service-public.fr (rubrique élection) ou passer en mairie. Cette démarche doit être effectuée avant le 7 mai 2021 dans le cadre des futures échéances électorales.

Dans les deux cas, il faudra prévoir un titre d'identité et de nationalité en cours de validité (CNI ou passeport) et un justificatif de domicile à votre nom, à la bonne adresse et datant de moins de 3 mois.



NÉCROLOGIE

Mme veuve DESCHACHT née BOUCHEZ Marcelle, le 04 janvier 2021 à Saint-Laurent-Blangy
Mme PÉNIN née PRUVOST Jacqueline, le 13 janvier 2021 à Arras
Mme FINEZ Françoise, le 06 janvier 2021 à Saint-Laurent-Blangy
M. QUARGNUL Aldo, le 25 janvier 2021 à Saint-Laurent-Blangy
M. FRICOT Serge, le 28 janvier 2021 à Saint-Laurent-Blangy
Mme FICHEUX née DAMIENS Mugnette, le 1^{er} février 2021 à Saint-Laurent-Blangy
Mme veuve PINA née GOURDOL Madeleine, le 31 janvier 2021 à Arras
M. ERNOULT Raymond, le 04 février 2021 à Saint-Laurent-Blangy
M. HOUZIAUX Robert, le 07 février 2021 à Saint-Laurent-Blangy
M. LELEU Guy, le 13 février 2021 à Saint-Laurent-Blangy
Mme veuve SOBCZAK née FRANCKOWIAK Helma, le 11 février 2021 à Arras
Mme BOUCHENDHOMME née BOUDOUX Suzanne, le 19 février 2021 à Saint-Laurent-Blangy

Mme veuve GEFFROY née CAPY Marie Thérèse, le 19 février 2021 à Saint-Laurent-Blangy
M. PRUM Jules, le 23 février 2021 à Saint-Laurent-Blangy
Mme CATOIRE Marie-Laure, le 28 février 2021 à Saint-Laurent-Blangy
M. LOURDAUX Jean-Louis, le 20 février 2021 à Arras
M. LANTOINE Michel veuf de Mme RICHE Micheline, le 1^{er} mars 2021 à Arras
Mme GONZALEZ née BLOQUET Ginette, le 08 mars 2021 à Saint-Laurent-Blangy
M. BONNART Cyr, le 04 mars 2021 à Arras
Mme ROBAKOWSKI née DESPRINGRE Noelle, le 05 mars 2021 à Arras
Mme veuve DEVILLERS née LEQUIMME Michelle, le 10 mars 2021 à Arras
Mme BRIET née SOUTIF Raymonde, le 15 mars 2021 à Saint-Laurent-Blangy
M. CAUDRON Roger, le 12 mars 2021 à Arras
M. DE WAËLE Eugène, le 13 mars 2021 à Arras
M. LETHO-DUCLOS Alain, le 15 mars 2021 à Arras
M. DURIEZ Daniel, le 25 mars 2021 à Arras



Né le 17 août 1940, Eugène De Waelde est revenu dans l'arrageois en 1965 et c'est en 1972 qu'il s'installe à Saint-Laurent-Blangy. Père de 4 enfants, il travaillera pendant plusieurs années comme soudeur chez Fauvet Girel avant de terminer sa carrière chez Arbel Fauvet Rail à Douai. Investi au sein de la commune, il aura été membre actif de l'AVI (l'Association de la Vie Immercurienne) durant de nombreuses années. Chaque trimestre, il distribuait le magazine municipal Liaisons. Il reçoit d'ailleurs la médaille d'honneur de la ville en 2001. Passionné par la pêche, il participait activement au rempoissonnement et s'occupait des concours de pêche. Il reçoit en décembre de 2019 la médaille de bénévole membre de l'Entente Halieutique du Val de Scarpe. Apprécié par ses nombreux amis, Eugène est décédé le samedi 13 mars 2021. L'ensemble des élus de la ville de Saint-Laurent-Blangy adresse ses plus sincères condoléances à sa famille.

Toute personne passée un jour par le stade Georges-Cuvilly a certainement croisé, à la buvette, Roger Caudron. Très souvent accompagné de son épouse, Geneviève, Roger était le maître des lieux et il donnait beaucoup de son temps à l'Etoile Sportive, où il cumulait les travaux pour le plus grand bonheur de tout un club. « On parlait récemment des bénévoles, confirmait Philippe Plomb, le président de l'Etoile Sportive, et Roger était de la trempe de ceux sur qui on pouvait compter. » Toujours de bonne humeur, attachant, dévoué, Roger était un bénévole comme tout club aurait certainement aimé avoir dans ses rangs.

Malheureusement, il est parti beaucoup trop tôt, ce vendredi 12 mars, à l'âge de 72 ans.



Les crottes de vos chiens finissent sur nos mains...



Maintenant vous le savez,
alors SVP
ramassez les !

Ville propre Points d'apports volontaires



Dans le dernier magazine nous annonçons le lancement d'une campagne de communication sur la propreté de la ville. Nous avons pu constater ces derniers temps de nombreux dépôts à côté des bornes d'apports volontaires. Pour éviter tout encombrement de la voie publique, nous vous invitons, dans la mesure du possible, à reporter votre dépôt et à appeler le numéro vert du SMAV. Cet appel est gratuit et permettra l'intervention rapide du personnel qualifié.

N°Vert 0 800 62 10 62
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

TOUS ENSEMBLE POUR UNE VILLE PROPRE